



OBSERVATOIRE DE LA
TRANSMISSION-REPRISE-
HAUTS-DE-FRANCE

-
étude prospective sur le
potentiel d'entreprises
à transmettre à horizon
de 5 ans

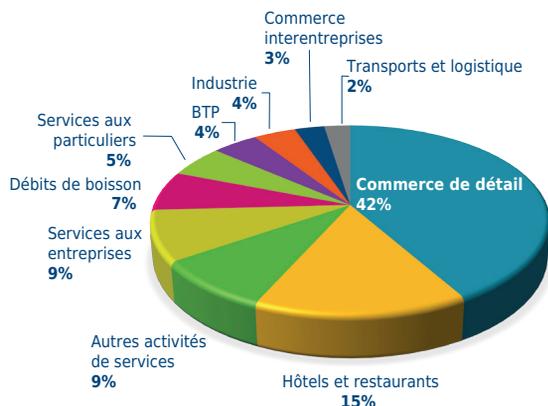
-
SEPTEMBRE 2019

Introduction

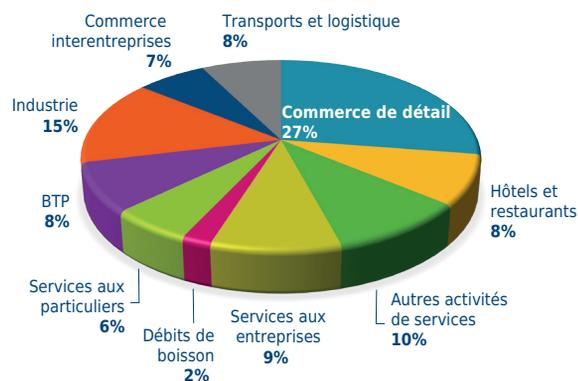
Plus de 30 600 établissements de la région seraient concernés par un projet de transmission d'ici 5 ans

Selon l'enquête de conjoncture réalisée par la CCI Hauts-de-France à la fin de l'année 2017, 19% des établissements de la région seraient concernés par un projet de transmission d'ici 5 ans. Cela représente un potentiel de plus de 30 600 établissements et plus de 110 000 emplois.

Répartition des projets de transmission par secteurs d'activité



Répartition des emplois concernés par secteurs d'activité



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

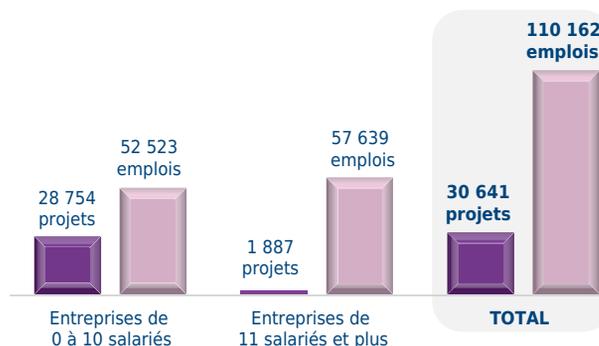
42% de ces projets concernent des établissements du commerce de détail, ce qui fait de ce secteur le plus important en termes de nombre de projets de transmission, mais également en termes d'emplois concernés (27%). L'hôtellerie-restauration est également un secteur important en matière de transmission d'entreprises, puisqu'il représente 15% des projets de transmission. Les activités de services, prises dans leur ensemble (services aux entreprises, aux particuliers et autres), représentent 23% des projets et 25% des emplois. Enfin, on peut noter que le secteur industriel représente 15% des emplois potentiellement concernés par des projets de transmission.

94% de ces projets concernent des entreprises de 0 à 10 salariés

Les entreprises de 0 à 10 salariés représentent 94% de l'ensemble des projets de transmission, et 48% des emplois concernés.

Ainsi, sur les plus de 30 600 projets de transmission comptabilisés, seuls un peu moins de 1 900 concernent des entreprises de 11 salariés ou plus (soit 6% des projets, mais 52% des emplois concernés).

Nombre de projets et d'emplois concernés par taille d'entreprise



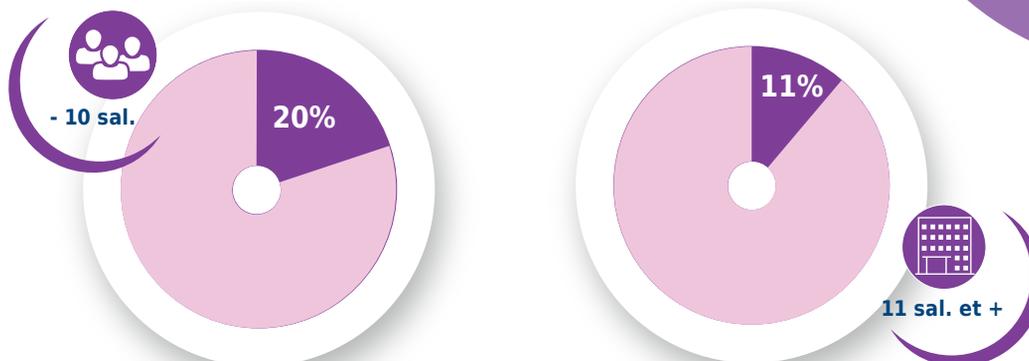
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Avertissement sur la prise en compte des entreprises sans salarié dans l'étude

Les entreprises sans salarié représentent la moitié du tissu économique des Hauts-de-France. La sphère résidentielle (commerce de détail, débits de boisson, hôtellerie-restauration et services) représente 78% de ces entreprises. Dans cette étude, les entreprises sans salarié de la sphère productive (commerce interentreprises, BTP, industrie, transports et logistique) a été délibérément écartée de l'analyse car trop peu de questionnaires ont été obtenus pour ces activités dans cette catégorie de taille. Le nombre de projets de transmission y est donc légèrement sous-estimé.

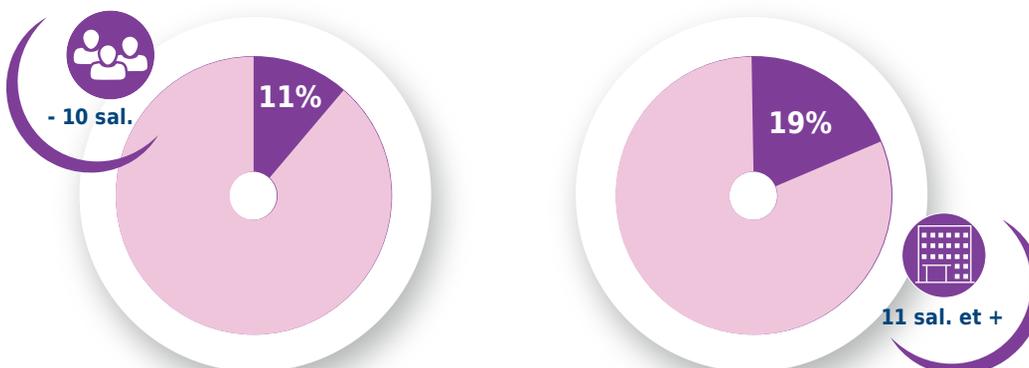
Des résultats différents selon la taille de l'entreprise

Part des entreprises ayant un projet de transmission



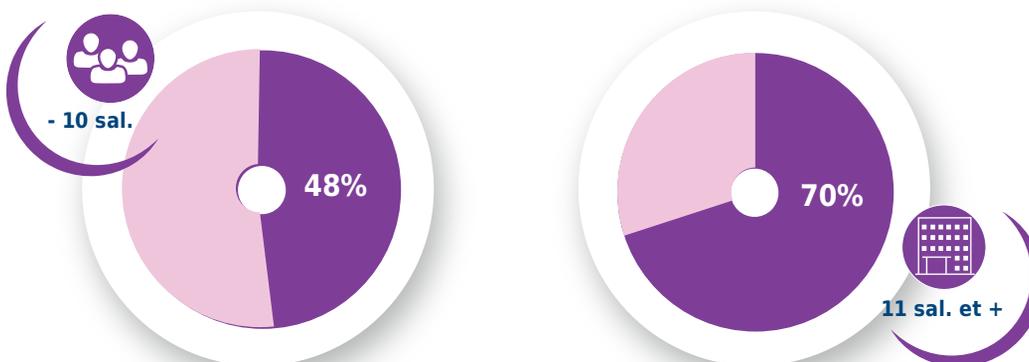
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Part des entreprises qui ne savent pas se prononcer



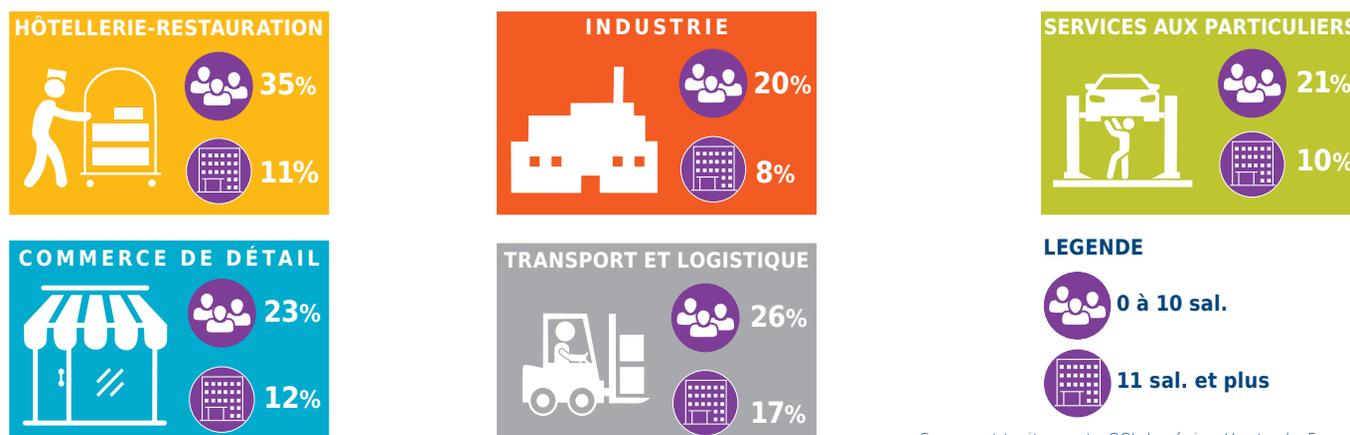
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Projets de transmission où le dirigeant serait potentiellement concerné par un départ en retraite dans les 5 ans



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Les 5 secteurs dans lesquels la propension à transmettre est différente selon la taille de l'entreprise



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Entreprises de 0 à 10 salariés

28 750 projets de transmission pour 52 520 emplois potentiellement concernés

Les entreprises de 0 à 10 salariés représentent 91% du tissu économique régional, et 94% des projets de transmission.



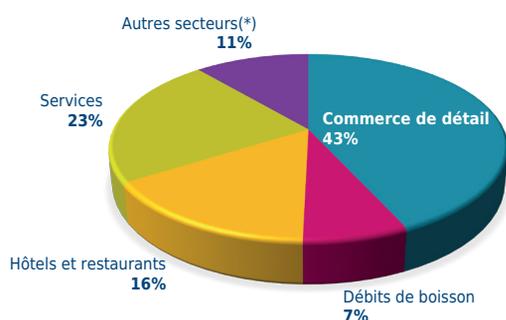
94% des projets de transmission



48% des emplois concernés

9 entreprises sur 10 dans la sphère résidentielle

Répartition des projets de transmission par secteurs d'activité



(*)Autres secteurs : BTP (4%), industrie (3%), commerce interentreprises (2%) et transport-logistique (2%)

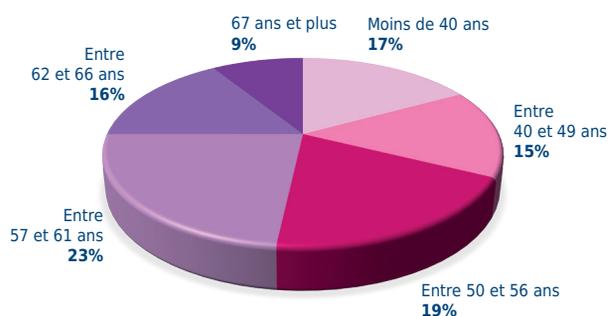
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Les projets de transmission dans les entreprises de 0 à 10 salariés concernent principalement des activités du secteur résidentiel : commerce de détail (43%), hôtellerie-restauration et débits de boisson (23%) et services (23%). Le secteur productif ne représente que 11% des projets.

Pour rappel, les entreprises sans salarié du commerce interentreprises, du BTP, de l'industrie et du transport-logistique n'ont pas été prises en compte dans l'analyse (soit 1 entreprise sur 5 de cette catégorie de taille) car ils n'ont pas été interrogés lors de l'enquête. La part des projets de transmission des entreprises du secteur productif est donc légèrement sous-estimée.

La moitié des projets n'est pas liée à un prochain départ en retraite

Répartition des projets de transmission par tranche d'âge



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Les projets de cession liés à un prochain départ en retraite du dirigeant concernent «seulement» une entreprise sur deux. En effet, 52% des dirigeants qui auraient un projet de transmission dans les 5 années à venir ont moins de 57 ans. Celui-ci n'est donc pas lié à un départ en retraite.

Parmi les autres raisons pouvant expliquer un projet de cession, on retrouve principalement des raisons personnelles, des difficultés économiques et/ou financières, un changement d'activité professionnelle ou encore une volonté de ne plus être dirigeant d'entreprise.

Une majorité d'entreprises de moins de 6 salariés

Répartition des projets par taille d'entreprise



43%
Aucun salarié



47%
1 à 5 salariés



10%
6 à 10 salariés

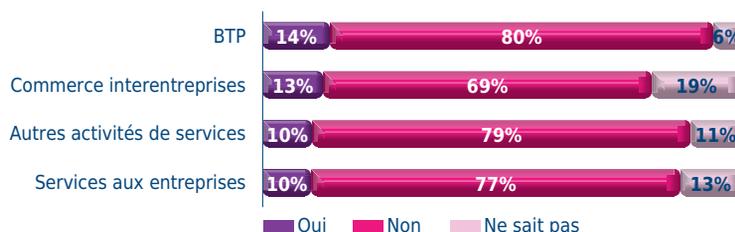
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Les propensions à transmettre varient de 10% à 53% selon les secteurs d'activité

L'analyse des propensions à transmettre par secteurs d'activité permet de distinguer 3 groupes parmi les entreprises.

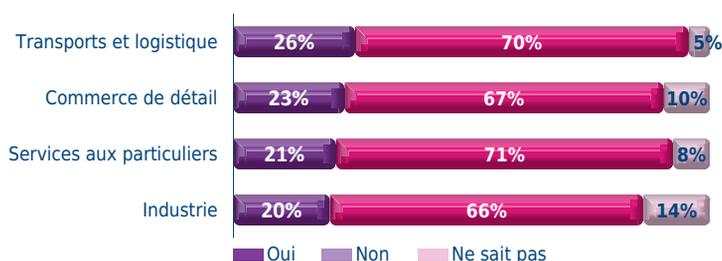
Dans le premier, on retrouve les secteurs dans lesquels les propensions à transmettre sont les plus faibles (moins de 15%) : services aux entreprises (10%), autres activités de services (10%), commerce interentreprises (13%) et BTP (14%). A noter que dans le commerce interentreprises, la part des dirigeants qui ne se prononcent pas est très élevée (19%, soit 8 points de plus que la moyenne).

Les 4 secteurs où la propension à transmettre est inférieure à 15%



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Les 4 secteurs où la propension à transmettre est comprise entre 20 et 26%

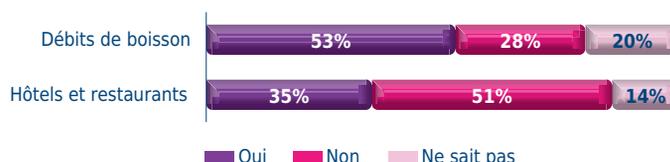


Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Dans le second, on regroupe les secteurs dans lesquels les propensions à transmettre sont comprises entre 20 et 25% : industrie (20%), services aux particuliers (21%), commerce de détail (23%) et transport-logistique (26%). A noter que dans ce dernier secteur, la part de dirigeants qui ne se prononcent pas est particulièrement faible (5%, soit 6 points de moins que la moyenne).

Le dernier groupe est constitué des secteurs de l'hôtellerie-restauration et des débits de boisson, pour lesquels les propensions à transmettre sont particulièrement élevées (respectivement 35% et 53%), et la part des dirigeants qui ne se prononcent pas également (respectivement 14% et 20%). A noter que dans les débits de boisson, 43% des dirigeants de moins de 50 ans et 44% de ceux de 50 à 56 ans ont un projet de transmission, et cette part s'élève même jusqu'à 74% chez les dirigeants de 57 ans et plus.

Les 2 secteurs où la propension à transmettre est supérieure à 35%



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

35%
des dirigeants de
L'HÔTELLERIE-
RESTAURATION
auraient un projet de
transmission
dans les 5 ans



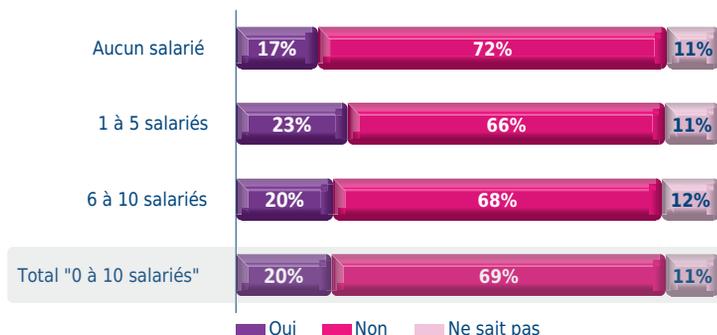
- Entreprises de 0 à 10 salariés

Peu de différences observées selon la taille de l'entreprise

La part des dirigeants ayant un projet de transmission est légèrement plus faible dans les entreprises sans salarié (17%, contre 20% en moyenne) ; mis à part cela, on n'observe aucun écart marquant selon la taille de l'entreprise.

Cependant, si on s'intéresse dans le détail à chacun des secteurs, on peut relever quelques différences selon la taille. La propension à transmettre est ainsi plus faible dans les entreprises sans salarié dans le commerce de détail, les services aux entreprises et les autres activités de services ; à l'inverse, elle est plus élevée dans les entreprises de moins de 6 salariés dans l'hôtellerie-restauration. Par ailleurs, dans le transport-logistique, la propension à transmettre est deux fois plus élevée dans les entreprises de 6 à 10 salariés (44%) que dans celles de 1 à 5 salariés (20%).

Projets de transmission selon la taille de l'entreprise



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

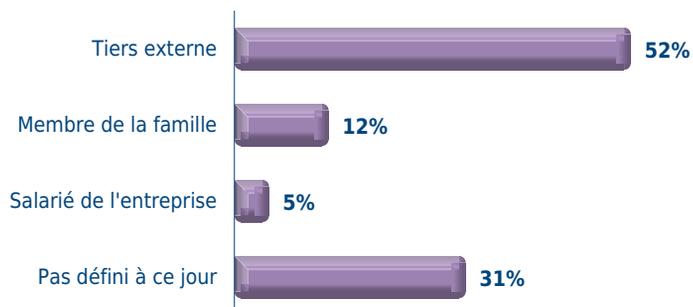
La moitié des entreprises seraient transmises à un tiers externe

Un peu plus de la moitié des entreprises de 0 à 10 salariés seraient transmises à un tiers, 12% à un membre de la famille et 5% à un salarié de l'entreprise. A noter que dans les entreprises sans salarié, la transmission à un membre de la famille est très faible (4%), et que dans 40% des cas le choix du repreneur n'est pas défini à ce jour.

En termes de secteur d'activité, la transmission à un membre de la famille est particulièrement élevée dans le BTP (32%), l'industrie (27%) et les services aux entreprises (18%). Par ailleurs, dans les débits de boisson et l'hôtellerie-restauration, 75% des dirigeants s'orienteraient vers un tiers externe.

Enfin, concernant la modalité de la transmission, 80% des dirigeants indiquent qu'elle se ferait via la vente de leur fonds de commerce, et 14% via la vente de leurs parts sociales. Les autres modalités sont des cas particuliers (notamment les donations et transmissions gratuites). A noter que la transmission via la vente de parts sociales augmente avec la taille de l'entreprise : elle est de 7% dans les entreprises sans salarié, 14% dans celles de 1 à 5 salariés et 35% dans celles de 6 à 10 salariés.

Le repreneur potentiel de l'entreprise



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

La transmission à un membre de la FAMILLE est la plus élevée

dans le BTP et L'INDUSTRIE

Zoom sur le commerce de détail

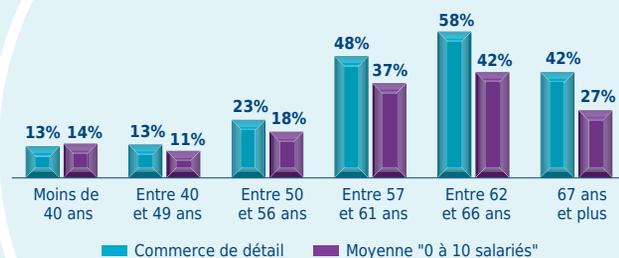
Près d'un quart des entreprises du commerce de détail serait potentiellement à transmettre à horizon de 5 ans, ce qui représente 12 400 projets de transmission (43% du total) pour 21 930 emplois potentiellement concernés (42%).

Dans ce secteur, la propension à transmettre est beaucoup plus élevée chez les dirigeants de plus de 57 ans, autrement dit ceux qui seraient concernés par un départ en retraite dans les 5 ans, ou qui le sont déjà. En effet, la part des dirigeants ayant un projet de transmission varie de 13% à 23% chez les moins de 57 ans, et elle double ensuite (entre 42% et 58% selon la classe d'âge chez les 57 ans et plus). Par ailleurs, la propension à transmettre est plus élevée que la moyenne dans presque toutes les classes d'âge, et en particulier chez les 57 à 61 ans (+ 11 points), les 62 à 66 ans (+ 16 points) et les 67 ans et plus (+ 15 points).

Enfin, on observe une propension à transmettre plus faible dans les entreprises sans salarié (19%, contre 29% dans les entreprises de 1 à 5 salariés et 24% dans celles de 6 à 10 salariés).



Part des dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise selon la classe d'âge



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

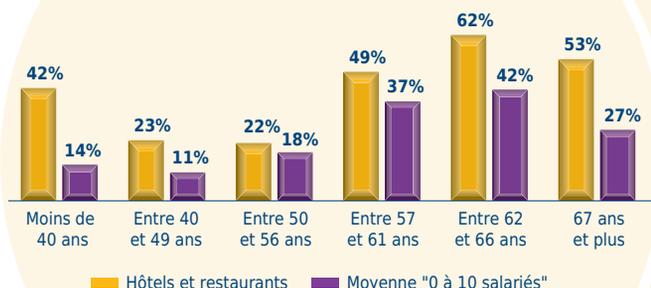


Zoom sur l'hôtellerie-restauration

Dans l'hôtellerie-restauration, plus d'un tiers des entreprises serait potentiellement à transmettre à horizon de 5 ans, ce qui représente 4 500 projets de transmission (16% du total) pour 6 460 emplois potentiellement concernés (12%). C'est le deuxième secteur le plus « impacté » par des projets de transmission après celui des débits de boisson.

Dans ce secteur, 42% des dirigeants de moins de 40 ans ont un projet de transmission (contre 14% en moyenne). C'est quasiment autant que chez les dirigeants qui seraient ou sont déjà potentiellement concernés par un départ en retraite. Cette forte propension à transmettre, en particulier chez les dirigeants les plus jeunes, peut s'expliquer par les conditions de travail exigeantes de ces métiers (horaires décalés, travail le week-end etc.) mais également par le fait que la transmission peut faire partie intégrante du projet entrepreneurial (vente de son établissement pour en racheter un plus grand par exemple). On observe d'ailleurs que la propension à transmettre est plus importante dans les plus petits établissements : elle s'élève à 40% dans les entreprises sans salarié, alors qu'elle n'est que de 33% dans celles de 1 à 5 salariés et de 23% dans celles de 6 à 10 salariés.

Part des dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise selon la classe d'âge



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Entreprises de 11 salariés et plus

1 890 projets de transmission pour 57 640 emplois potentiellement concernés

Les entreprises de 11 salariés et plus représentent 9% du tissu économique régional, et 6% des projets de transmission.



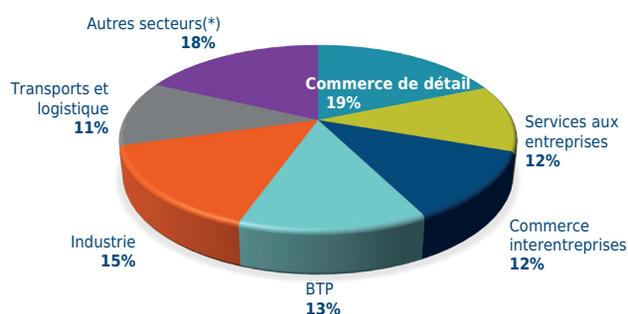
6% des projets de transmission



52% des emplois concernés

1 entreprise sur 2 dans la sphère productive

Répartition des projets de transmission par secteurs d'activité



(*) Autres secteurs : hôtels et restaurants (7%), autres activités de services (7%), services aux particuliers (5%)

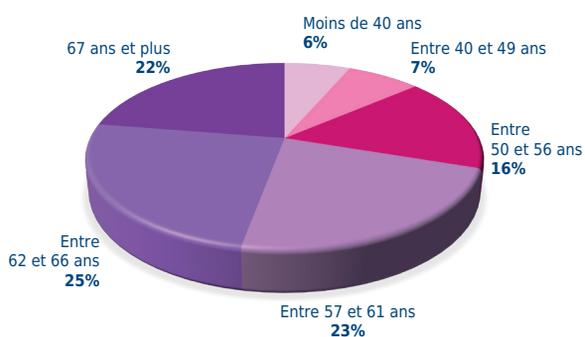
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

La moitié des projets de transmission des entreprises de 11 salariés et plus concernent des activités du secteur productif : commerce interentreprises (12%), BTP (13%), industrie (15%) et transport-logistique (11%).

Les activités du secteur résidentiel concernent majoritairement le commerce de détail (19%) et les services aux entreprises (12%), les autres secteurs représentant chacun moins de 10% des projets.

7 projets sur 10 sont liés à un prochain départ en retraite du dirigeant

Répartition des projets de transmission par tranche d'âge



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Plus de 7 dirigeants sur 10 ayant un projet de transmission dans les 5 ans seraient ou sont déjà concernés par un départ en retraite. Les projets de cession qui ne sont a priori pas liés à un départ en retraite ne représentent donc que 30% des cas. Les autres raisons pouvant expliquer un projet de cession sont la création ou reprise d'une autre entreprise, des difficultés économiques et/ou financières, une décision stratégique d'un groupe, des raisons personnelles, la volonté de ne plus être dirigeant d'entreprise, ou encore un changement d'activité professionnelle.

Une majorité d'entreprises de moins de 50 salariés

Répartition des projets par taille d'entreprise



46%

11 à 19 salariés



49%

20 à 49 salariés



5%

50 salariés et plus

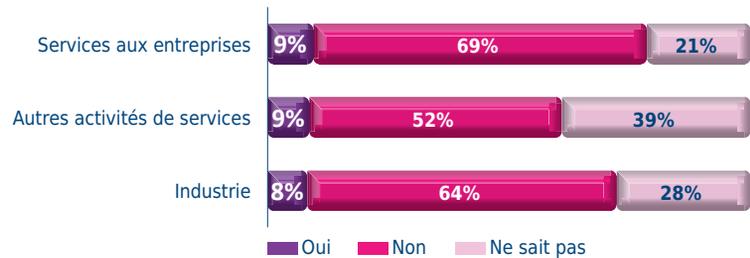
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Les propensions à transmettre varient de 8% à 17% selon les secteurs d'activité

L'analyse des propensions à transmettre par secteurs d'activité permet de distinguer 3 groupes parmi les entreprises.

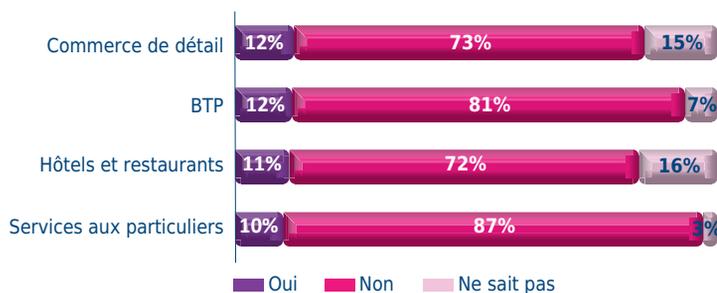
Dans le premier, on retrouve les secteurs dans lesquels les propensions à transmettre sont légèrement plus faibles que la moyenne (2 à 3 points de moins) mais où la part des dirigeants qui ne se prononcent pas est particulièrement élevée par rapport aux autres secteurs. Il s'agit des autres activités de services (39% des dirigeants indiquent ne pas savoir s'ils auront ou pas un projet de transmission dans les 5 ans), de l'industrie (28%) et des services aux entreprises (21%).

Les 3 secteurs où la propension à transmettre est inférieure à 10%



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Les 4 secteurs où la propension à transmettre est comprise entre 10 et 12%



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Le second groupe est constitué des secteurs dont la propension à transmettre est dans la moyenne : commerce de détail (12%), hôtellerie-restauration (11%), services aux particuliers (10%) et BTP (12%). A noter que dans ces deux derniers secteurs, la part d'incertitude est la plus faible, avec respectivement 3% et 7% des dirigeants qui ne se prononcent pas (contre 19% en moyenne).

Enfin, le dernier groupe comprend les secteurs dans lesquels les propensions à transmettre sont plus élevées que la moyenne. Il s'agit du commerce interentreprises (16%, soit 5 points de plus que la moyenne) et du transport-logistique (17%, 6 points de plus). A noter que dans le commerce interentreprises, on retrouve une propension à transmettre très faible avant 57 ans (moins de 5%) qui augmente fortement ensuite (31%), alors que dans le secteur du transport-logistique, on n'observe très peu de différence entre les classes d'âge : 13% chez les moins de 50 ans, 16% chez les 50-56 ans et 22% chez les 57 ans et plus.

Les 2 secteurs où la propension à transmettre est supérieure à 15%



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

17%
des dirigeants
d'entreprise du
TRANSPORT-LOGISTIQUE
auraient un projet de
transmission
dans les **5 ans**



Entreprises de
11 salariés et plus

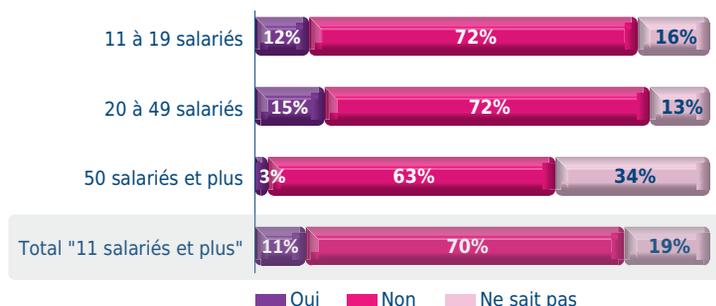
On observe de fortes différences selon la taille de l'entreprise

La propension à transmettre est particulièrement faible dans les entreprises de 50 salariés et plus (3%, soit 8 points de moins que la moyenne), et l'incertitude beaucoup plus élevée (34%, soit 15 points de plus).

Par ailleurs, on observe également quelques différences selon la taille de l'entreprise quand on s'intéresse dans le détail à chacun des secteurs. Ainsi, dans le secteur industriel, la propension à transmettre est très élevée dans les entreprises de 20 à 49 salariés (16%) par rapport à celles observées dans les entreprises de 11 à 19 salariés (5%) et de 50 salariés et plus (2%).

Dans le transport-logistique, elle est particulièrement élevée dans les entreprises de 11 à 19 salariés (32%, contre 13% dans celles de 20 à 49 salariés et 4% dans celles de 50 salariés et plus).

Projets de transmission selon la taille de l'entreprise



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Focus sur les entreprises de 50 salariés et plus

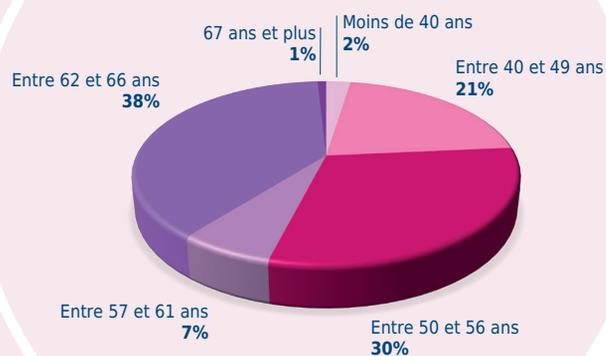
60% des projets de transmission d'entreprises de 50 salariés et plus concerne les activités de services (plus particulièrement les services aux particuliers et autres activités de services) et 22% des entreprises industrielles. Le transport-logistique représente 13% des projets, et on compte également quelques entreprises du BTP (3%).

Plus de la moitié des projets ne seraient a priori pas liés à un prochain départ en retraite du dirigeant (2% ont moins de 40 ans, 21% ont entre 40 et 49 ans et 30% ont entre 50 et 56 ans).

La propension à transmettre est très faible quelle que soit la classe d'âge (2% à 3%), mais on observe toutefois une propension légèrement plus importante parmi les dirigeants de 62 à 66 ans (8%, soit 5 points de plus que la moyenne). A l'inverse, la part des dirigeants qui ne se prononcent pas est supérieure à 30% quelle que soit la classe d'âge (à l'exception des moins de 40 ans, où elle est de 23%).

C'est dans les activités des services aux particuliers et dans les autres activités de services que l'on observe les propensions à transmettre les plus élevées (respectivement 16% et 10%). Par ailleurs, on observe les plus fortes incertitudes (part des dirigeants qui ne se prononcent pas) dans l'industrie (44%), les autres activités de services (42%), les services aux entreprises (38%) et le transport-logistique (37%).

Répartition des projets de transmission par tranche d'âge

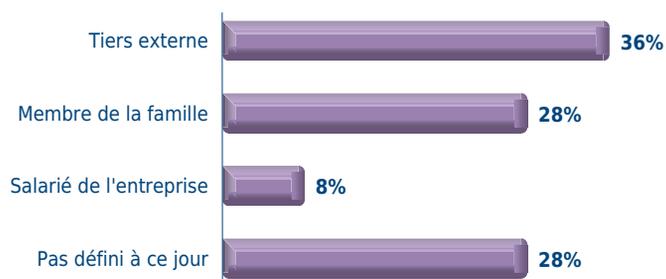


Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Près de 3 entreprises sur 10 seraient transmises à un membre de la famille

Entreprises de 11 salariés et plus

Le repreneur potentiel de l'entreprise



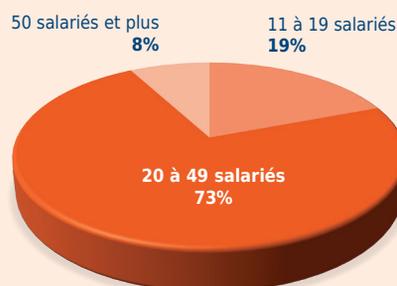
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Dans les entreprises de 11 salariés et plus, 36% des dirigeants souhaiteraient transmettre à un tiers, 28% à un membre de la famille, et 8% à un salarié de l'entreprise. A noter que dans les entreprises de 50 salariés et plus, la transmission à un membre de la famille serait très faible (8%, soit 20 points de moins que la moyenne), alors que celle à un salarié de l'entreprise serait plus élevée (17%, soit 9 points de plus que la moyenne).

Par ailleurs, les transmissions se feraient via la vente de parts sociales dans 38% des cas, et via la vente du fonds de commerce dans 23% des cas.

Zoom sur l'industrie

Répartition des projets de transmission d'entreprises industrielles par taille



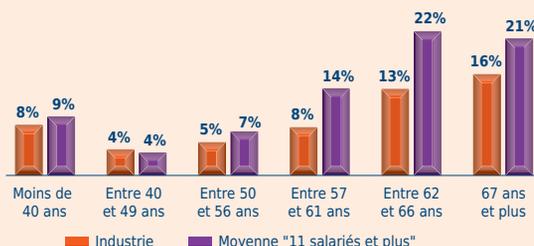
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

8% des entreprises industrielles de 11 salariés et plus seraient potentiellement à transmettre à horizon de 5 ans, ce qui représente 287 projets (15% du total) et 12 075 emplois (21%). La majorité de ces entreprises sont de petites PME de 20 à 49 salariés (73%). La propension à transmettre dans cette catégorie d'entreprises est d'ailleurs plus élevée (16%, soit 2 fois plus que la moyenne).

Dans ce secteur, la propension à transmettre est fortement liée à l'âge du dirigeant, puisqu'on observe les taux de projet de transmission les plus élevés à partir de 57 ans (14% chez les 57 à 61 ans et jusqu'à 22% chez les plus de 62 ans).

Le secteur industriel se caractérise également par le fait que 28% des dirigeants indiquent ne pas savoir s'ils auraient ou pas un projet de transmission dans les 5 ans ; c'est 9 points de plus que la moyenne. Cette part est encore plus élevée dans les entreprises industrielles de 50 salariés et plus (44%). Par ailleurs, on observe qu'elle est comprise entre 23% et 32% chez les dirigeants de 40 ans et plus.

Part des dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise selon la classe d'âge



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France



Note méthodologique

La base d'enquête permettant de chiffrer le nombre d'entreprises potentiellement à transmettre provient des résultats de l'enquête annuelle de conjoncture réalisée fin 2017, au cours de laquelle 4

000 établissements des Hauts-de-France ont été interrogés. Un redressement sur le secteur d'activité, la taille et l'âge du dirigeant a été réalisé pour obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble des établissements inscrits au registre du commerce et des sociétés (RCS) des CCI Hauts-de-France.

L'extrapolation des résultats obtenus sur les 4000 établissements à l'ensemble des établissements des Hauts-de-France est réalisée en appliquant les pourcentages obtenus sur l'échantillon au fichier global des établissements inscrits au RCS des CCI Hauts-de-France.

Par convention de langage, le terme « entreprise » utilisé dans ce document désigne les différents établissements composant les entreprises au sens juridique du terme. De même, « la part des dirigeants » (par exemple de 67 ans et plus) désigne en réalité « la part des établissements dont le dirigeant a 67 ans ou plus. »

Cette étude a été financée par la DIRECCTE et réalisée par la CCI de région Hauts-de-France, en collaboration avec la DIRECCTE, le Conseil régional, HDFID, la CMA et la Banque de France.

Céder ou Reprendre UNE ENTREPRISE

transmettre-reprendre
LE RÉSEAU EXPERT DES HAUTS-DE-FRANCE

transentreprise
REPRENDRE ET CÉDER UNE ENTREPRISE

Découvrez l'offre d'accompagnement en région

Publiez votre **annonce de cession** ou consultez les **offres de reprise**, via nos outils de **mise en relation**.



transmettre-reprendre.fr



Contact direction des études :
Delphine DENOUIL
(d.denoual@hautsdefrance.cci.fr)



CCI de région Hauts-de-France - Photos © Shutterstock, Adobe Stock - Imprimeur : Gantier, Marly - 2 000 ex - Imprimeurs responsables #rev3 - Directeur de la publication : D. BRUSSELLE - ISSN : 2537-1761 - Dépot légal : septembre 2019



COMPRENDRE

l'économie des Hauts-de-France

- Chiffres clés et atlas
- Conjoncture
- Etudes filières ou thématiques



DÉVELOPPER

vos marchés

- La revue de presse économique quotidienne
- Les veilles spécialisées (Rev3, digital, etc.)



CIBLER

votre campagne marketing

- Le fichier des entreprises régionales



MESURER

les retombées économiques d'un évènement, d'un équipement



Retrouvez tous nos produits sur
hautsdefrance.cci.fr